

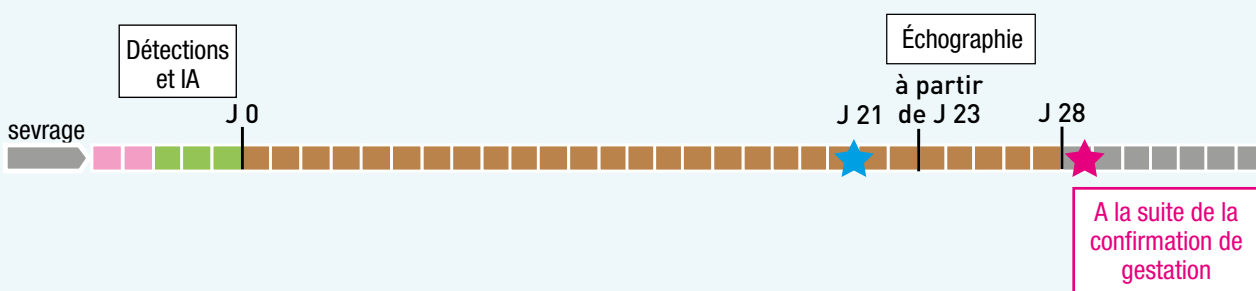


## Verraterie liberté : CONTENTION UNIQUEMENT POUR L'ACTE D'IA

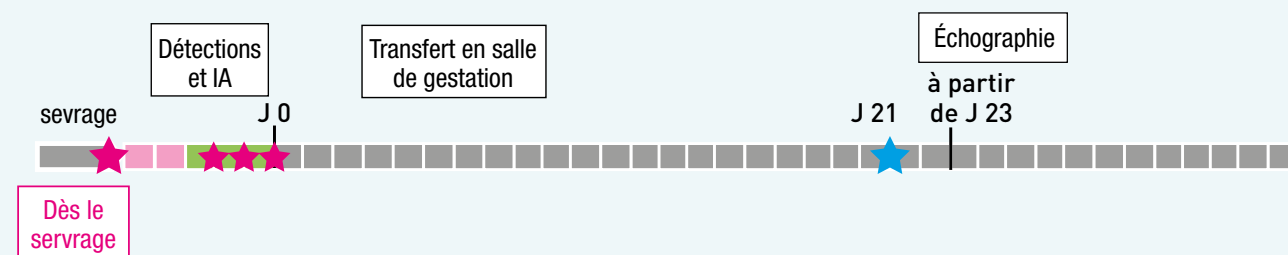


### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

#### PRATIQUE STANDARD



#### NOUVELLE PRATIQUE



■ Stimulation

■ Détection des chaleurs

■ Contention des truies

★ Mise en liberté des truies

★ Contrôle retours en chaleur

### DESCRIPTION DE LA PRATIQUE DU SEVRAGE À L'IA

Les truies sont transférées de la maternité à la verraterie où elles sont directement en liberté. Elles sont **en liberté lors des venues en chaleur**. Le fait qu'elles soient en liberté, peut permettre de les stimuler davantage et de favoriser les **venues en chaleur** mais également qu'elles se **familiarisent** les unes avec les autres avant la période de reproduction.

**Prendre des précautions pour limiter les bagarres au sevrage, quelques exemples :**

la hiérarchie se met en place entre les 24 et 48 premières heures !

- **Surveiller** attentivement les truies le 1<sup>er</sup> jour
- **Ajouter un repas** juste avant ou dès l'arrivée des animaux en verraterie
- **Ajouter de la paille fraîche** et en quantité pour les éleveurs concernés

## REPRODUCTION

Avec cette méthode, les **truies ne sont bloquées que ponctuellement pour l'acte d'Insémination Artificielle** (contention quelques heures voire une demi-journée maximum) et sont libres juste après la dernière IA.

Mis à part la stimulation des truies entre-elles et le fait de les rebloquer chacune individuellement, il y a **peu de changement dans les pratiques en comparaison à un système de verraterie standard** car les truies sont bloquées sur à la période de reproduction.

### LE CHANGEMENT :

#### LA DÉTECTION DES CHALEURS & LA TRAÇABILITÉ DES TRUIES

Bien que les truies soient en liberté, il est possible de les **bloquer seulement pour la détection des chaleurs !**

Etant donné que les truies sont libérées chaque jour, lors de la détection des chaleurs les truies peuvent **changer de places au réfectoire, ce qui amène à vérifier le numéro de la truie à chaque détection.**

## DESCRIPTION DE LA PRATIQUE APRÈS LES IA

**Après la dernière IA, les truies sont en liberté**

Elles n'étaient bloquées que pendant l'acte d'IA.



Si présence de réfectoires avec aire d'exercice : Il est possible de laisser les truies en liberté dans la même case du sevrage jusqu'à la fin de la gestation.



### CONSEIL

Si changement de salle → **Transfert des truies en groupe en gestante seulement après la confirmation de gestation et non après les IA, pour éviter la perte de places !**

## QUELS AMÉNAGEMENTS SONT ADAPTÉS À CE TYPE DE PRATIQUE ?

### Verraterie

- Réfectoire avec aire d'exercice

### Gestante

Identique à l'existant (pas de changement)

- DAC
- Réfectoire avec aire d'exercice
- Bat-flancs

## CONTACT

### Camille GERARD

Chargée d'études en production porcine - conduite d'élevage et sanitaire

Tél. 06 71 79 29 15 - camille.gerard@bretagne.chambagri.fr



En partenariat avec

